

Comme gage de la divine miséricorde, comme témoignage de notre paternelle charité, nous vous accordons, à vous cher fils, et à tous et à chacun de ceux que vous gouvernez, très affectueusement, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 avril 1909, de notre Pontificat l'an sixième.

PIE X PAPE

LETTRE DE S. S. PIE X

SUR LE TIERS-ORDRE

A NOTRE CHER FILS DENIS SCHULER

MINISTRE GÉNÉRAL DE TOUT L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS

PIE X, PAPE

TRÈS CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE



La principale gloire des membres du Tiers Ordre de Saint François a toujours été leur culte, tout de déférence et d'empressement, envers le Pontife romain ; en cela rien d'étonnant, étant donné l'éclatant exemple du très saint fondateur qui, comme il a aimé Jésus-Christ singulièrement, ne l'a cédé non p'us à personne dans son amour pour le Vicaire du Christ. Cet attachement des Tertiaires pour le Père commun de l'Eglise, s'est manifesté récemment par de multiples et éclatants témoignages, au cours de la cinquantième année de notre sacerdoce. En effet, tous ont fait la sainte communion à notre intention, et, dans l'ensemble, que de bonnes œuvres ont été accomplies en Dieu, à l'égard du prochain, pour que le mérite nous en fût appliqué ! Avec quel zèle, pour subvenir à notre pauvreté, des aumônes ont été recueillies selon les moyens de chacun. Assurément tout cela nous a été, comme de juste, fort agréable ; aussi désirons-nous que vous apportiez vos soins à remer-